

Chers amies et amis producteurs de lait, chers sympathisants,

À l'occasion de l'EXPO universelle de Milan, l'APL (association des producteurs laitiers de la plaine du Pô) et la Copagri présenteront des produits laitiers, de la charcuterie ainsi que d'autres produits issus de leurs propres exploitations. Durant six mois, de mai à octobre 2015, des acheteurs issus du monde entier pourront goûter des produits « made in Italy », fruits du travail dans nos exploitations. Des shows de cuisine avec des chefs célèbres animeront le programme. Le pavillon de l'APL proposera des dégustations de crème glacée maison ainsi que des pizza de Giorgio Sabbatini, le pizaiolo de renommée mondiale et champion des pizaiolos en 2012. En outre, le « lait équitable » jouera un rôle central à l'EXPO. Le lait y sera notamment disponible en petits emballages de 200 ml pouvant servir de collation fraîche et légère à emporter. Le projet du lait équitable italien, « Buono e Onesto », nous permet d'ouvrir de nouveaux horizons. Nous collaborons avec des groupes importants de la société, tels que les écoles, où nous menons un projet d'information et de sensibilisation sur le thème d'une alimentation de qualité, saine et naturelle.

À noter également parmi les événements organisés en marge de l'EXPO : le 23 juin 2015 se tiendra une **conférence sur le « lait équitable »** avec la participation de représentants de l'European Milk Board, de producteurs d'Italie et d'ailleurs, d'importantes personnalités du secteur du lait et des produits laitiers et du secteur de la distribution ainsi que des représentants des autres pays du lait équitable. Ils y présenteront leurs produits de la marque « Le lait équitable » et y auront l'occasion de donner un aperçu du marché pour ces produits dans leur pays. À l'occasion de la conférence, sera de même décerné la « Faironika en or » (« Justine » en France), un prestigieux prix accordé à des personnes pour récompenser leurs efforts particuliers en faveur d'une production alimentaire durable.

La **semaine du 24 au 28 juin sera dédiée au lait équitable**, dans le cadre d'une collaboration entre l'APL et l'European Milk Board. Pendant les heures d'ouverture de l'EXPO, les pays participants y auront l'occasion de présenter leurs produits dans le pavillon.

Finalement, le **« Sommet mondial du lait »** du 15 octobre 2015 constituera la grande manifestation de clôture. Ici, des délégués internationaux discuteront des différentes idéologies économiques, des nombreux systèmes du lait et des produits laitiers ainsi que de la spéculation sur les denrées alimentaires. Les pays en voie de développement seront également représentés et auront l'occasion de participer aux discussions en donnant des exemples concrets de la situation de leurs propres marchés. Le thème du débat sera : « Quelle politique pour le secteur du lait et des produits laitiers ? »

La situation du marché laitier montre clairement que la politique doit agir. En Italie, la crise du secteur du lait et des produits laitiers persiste. Le prix moyen pour le lait cru demeure en deçà de 36 centimes par litre et il a diminué depuis le début de l'année ainsi que par rapport à l'année passée. Les prix moyens des fromages sont restés stables depuis début 2015, mais demeurent en-dessous du niveau des années précédentes.

Finalement, je voudrais saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux membres de l'European Milk Board, les associations de Lituanie et de Lettonie. Les pays baltes ont subi les répercussions de l'embargo russe de plein fouet et sont les pays les plus touchés par la crise. Les prix du lait y ont atteint un niveau plancher.

L'union fait la force et, ensemble, nous allons continuer notre lutte !

Roberto Cavaliere, membre du Comité directeur de l'EMB et président de l'APL Italie

EMB bulletin mai 2015

- EMB – nouvelles associations membres de Lettonie et de Lituanie
- Un avis du CdR propose la mise en œuvre du Programme de l'EMB de responsabilisation face au marché
- La crise du lait en Suisse - la politique s'active !
- TTIP: La politique se plie-t-elle à la volonté des grands groupes ?
- Entrevue avec Sagari Ramdas de la Food Sovereignty Alliance en Inde
- Actualités bruxelloises
- À l'agenda de l'EMB

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

EMB – nouvelles associations membres de Lettonie et de Lituanie

© EMB
l'autre de Lituanie.

Le premier avril 2015, l'assemblée générale de l'EMB a accepté à l'unanimité l'adhésion de deux associations de producteurs laitiers, l'une de Lettonie et

Nous nous réjouissons d'accueillir en notre sein l'association lituanienne de producteurs laitiers LPGA ainsi que l'organisation lettone LOSP en tant que nouveaux membres de l'EMB. L'adhésion de ces deux associations baltes permet à notre organisation de gagner en taille et en importance. À l'avenir, nous allons traiter davantage les différents aspects de la production laitière en

Europe de l'Est.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'une bonne collaboration avec nos nouveaux collègues !

Informations complémentaires

[Entrevue avec Jonas Vilionis](#), président de l'association lituanienne des producteurs laitiers LPGA, sur la situation actuelle en Lituanie (11/2014).

[Entrevue avec Dace Pastare](#), membre de l'association lettone des producteurs laitiers LOSP (11/2014).

Regina Reiterer, EMB

Un avis du CdR propose la mise en œuvre du Programme de l'EMB de responsabilisation face au marché

Communiqué de presse actuel de l'EMB (22.04.)

Deux semaines après la suppression du régime des quotas laitiers, le Comité des régions (CdR) tire la sonnette d'alarme. Dans leur avis sur le secteur laitier adopté le 16 avril, les membres de l'organe européen mettent en garde contre l'avenir problématique qui s'annonce pour le secteur laitier de l'UE. L'institution considère en outre que le Programme de responsabilisation face au marché développé par l'European Milk Board (EMB) constitue une proposition souple et peu couteuse contre les perturbations du marché.

Dans son avis, qui offre une analyse critique de la politique laitière de l'UE, le CdR fait référence à des développements récents concrets. Ils met ainsi en garde contre le fait que l'UE « ne dispose actuellement pas d'instruments efficaces » à même d'endiguer les fluctuations du prix du lait ou d'offrir aux éleveurs laitiers une protection lors d'importantes chutes des prix.

Romuald Schaber, Président de l'European Milk Board, se félicite du rapport d'initiative : « Le soutien du Comité des régions constitue pour nous un signal important. Une chute du prix s'annonce d'ores et déjà pour cette année et mettra en péril la survie de nombreuses exploitations laitières dans l'UE. Nous ne pouvons accepter que la Commission européenne se tourne les pouces jusqu'en 2018 et tolère le dépérissement de la production laitière, sans tenter d'y remédier. Grâce au soutien du CdR, nous allons continuer de faire pression en

faveur de la mise en place de notre Programme de responsabilisation face au marché. »

Les représentants des régions à Bruxelles considèrent que le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) proposé par l'EMB constitue un instrument « souple, concret et peu coûteux » qui devrait être examiné par les institutions compétentes en vue d'une possible mise en œuvre. Ledit programme vise à stabiliser le marché du lait en période de crise. Déjà en 2013, le Parlement européen avaient appelé à la mise en place d'un mécanisme de soutien aux producteurs laitiers qui diminueraient leur production de manière volontaire en cas de crise. Le Comité des régions replace à l'ordre du jour cette proposition qui avait été rejetée par les ministres de l'agriculture dans le cadre de la réforme de la PAC.

Critique sévère de l'orientation des prix du lait au niveau des cours mondiaux

Le CdR considère que la forte dépendance du prix du lait payé aux producteurs européens des cours du marché mondial est inacceptable. Dans son avis, le CdR appelle l'UE à s'inspirer de modèles dans lesquels l'indexation des prix se base sur le coût réel de la production plutôt que sur les cours mondiaux. L'exemple du Canada montrerait ainsi que cela se traduit par « un prix du lait nettement plus stable et plus élevé qu'en Europe ».

En lien avec le « paquet lait », l'avis identifie davantage de points faibles de la politique laitière de l'UE. Selon l'avis du CdR, l'efficacité de cette dernière serait très limitée, notamment de par le fait que les coopératives, qui valorisent plus de 60 % du lait en Europe, « se sont exonérées de la contractualisation et de la maîtrise de la production ».

Quant au nouvel observatoire du marché laitier, le CdR constate également une marge importante d'amélioration. Il appelle ainsi à l'élargissement des compétences de l'observatoire afin que celui-ci devienne « un véritable outil de pilotage et non pas seulement d'observation à posteriori ».

En outre, le rapport du CdR émet des critiques envers l'orientation croissante de la politique laitière de l'UE à l'exportation vers des pays en voie de développement. En effet, celle-ci mine le développement de l'élevage laitier et des petites laiteries, suite à la suppression des droits de douane, notamment en Afrique de l'Ouest.

L'EMB appelle à la responsabilité de la Commission européenne de trouver une réponse adéquate aux mises en garde du Comité des régions.

Une analyse détaillée de l'avis du CdR, dans laquelle nous prenons position sur les principaux points, sera envoyée prochainement.

Hanna Penzer, EMB

Avis du CdR sur "[l'avenir du secteur laitier](#)"

La crise du lait en Suisse - la politique s'active !

Les principaux problèmes du marché laitier suisse demeurent les volumes de lait toujours incontrôlables ainsi que le système de segmentation du prix du lait en prix A, B et C, qui n'a pas montré les effets souhaités. Depuis que le franc a atteint une valeur pour ainsi dire équivalente à l'euro, les prix du lait payés aux producteurs sont en chute libre.

Dans presque tout le pays, ils demeurent dorénavant au niveau d'il y a 60 ans ! En conséquence, des milliers d'exploitations laitières devront probablement bientôt cesser leur production.

Les politiques se sont enfin rendus compte de cette situation catastrophique. La Commission de l'économie du Conseil national (CER-N) s'est penchée sur la question la semaine dernière. La Commission souhaite obtenir davantage d'informations sur cette situation et a chargé le Conseil fédéral de présenter un rapport faisant état de la situation et des défis du marché laitier suisse.

Le rapport doit notamment:

- *présenter la situation et les perspectives de l'économie laitière suisse, notamment en comparant le revenu du travail avec celui d'autres branches de production des filières agricole et alimentaire ;*
- *évaluer la mise en œuvre et l'efficacité des instruments de stabilisation du marché que la branche a instaurés et que le Conseil fédéral a déclarés de force obligatoire ;*
- *évaluer les éventuelles conséquences, sur le marché laitier suisse, de l'abandon des quotas au sein de l'UE, notamment en ce qui concerne le niveau et la volatilité du prix du lait ;*
- *évaluer, dans le contexte du franc fort, les différentes étapes d'ouverture du marché franchies ces dernières années dans le domaine du lait, en comparant le marché laitier avec d'autres branches de production des filières agricole et alimentaire, et présenter les changements qui sont intervenus dans les conditions du marché depuis l'ouverture de celui-ci ;*
- *présenter et quantifier les conséquences, sur les producteurs et les entreprises de transformation, des mesures financières prises par la Confédération concernant le marché laitier, notamment la « loi chocolatière »¹ ;*
- *évaluer le potentiel maximal de réduction des coûts au niveau de la production laitière et indiquer les mesures à prendre pour atteindre cet objectif ;*
- *examiner les mesures qui pourraient faire baisser les coûts de la production laitière, la valeur élevée des terrains et les frais d'investissement, qui sont très élevés en comparaison européenne ;*
- *exposer les stratégies que des pays ou des régions comparables à la Suisse au sein de l'Union européenne appliquent afin d'encourager la production et la création de valeur ajoutée (devront notamment être pris en considération l'Autriche, la Bavière, le Land de Bade-Wurtemberg et la Lombardie) ;*
- *exposer les répercussions qu'aurait une réorientation des paiements directs en vue d'encourager une production favorisant une alimentation adaptée aux bovins / basée sur les herbages et visant à garantir une bonne santé et une durée de vie plus longue de ces derniers ;*
- *présenter différentes options d'ouverture du marché laitier, par exemple une ouverture échelonnée sur huit à douze ans, une union douanière, l'ouverture de lignes supplémentaires, etc.*

Après que les Fédérations laitières officielles n'ont, jusqu'à présent, présenté aucune idée ingénieuse pour faire face à cette situation catastrophique, les producteurs de lait espèrent maintenant que la politique tire enfin les bonnes conclusions de ce rapport.

Werner Locher, secrétaire du BIG-M

¹ La dénommée « loi chocolatière » règle les paiements compensatoires pour les matières premières agricoles exportées sous forme de produits transformés (chocolat, biscuits etc.). À titre d'exemple, le prix du lait en poudre suisse destiné à

la production de chocolat est réduit au niveau du marché mondial. Les compensations pour cette baisse proviennent de la Confédération, mais aussi de prélèvements obligatoires des producteurs laitiers.

TTIP: La politique se plie-t-elle à la volonté des grands groupes ?

Les associations professionnelles des grands groupes allemands ont appelé le Ministre de l'économie allemand, Sigmar Gabriel, à accepter l'accord de libre-échange négocié à huis clos entre les États-Unis et l'UE, y compris la très controversée clause de protection des investissements. Lorsqu'une chose est négociée en secret, y a anguille sous roche.

© European Union, 2015

Du côté européen, seul le « bureau politique » de Bruxelles prend part aux négociations, tandis que du côté américain, en plus des représentants du gouvernement et des banques, des représentants de grands groupes et de cabinets d'avocats ont aussi leur mot à dire. Il n'est dès lors pas surprenant que les entreprises, le monde scientifique et les citoyens européens perçoivent l'accord dit TTIP comme un complot des grandes multinationales ayant comme objectif de se soustraire aux normes de concurrence démocratiques des pays. Le TTIP vise l'élimination progressive des droits de douane ainsi que de différentes normes et mesures protectrices. Tout groupe américain aurait ainsi les mêmes droits dans tous les pays de l'UE que dans son pays d'origine. Ceci rendrait sans effet toutes les normes européennes élevées dans les domaines de l'alimentation, l'agriculture, la médecine, la santé, la recherche, l'autorisation des produits, la protection de l'environnement et de la nature, du travail, du domaine social et de la promotion de la culture. Car la politique du gouvernement des États-Unis sert uniquement les intérêts des grands groupes américains.

Que les groupes allemands souhaitent également que le TTIP voie le jour est, d'un côté, en lien avec le fait que ce dernier faciliterait l'exportation de leurs produits. Cependant, d'un autre côté, la majorité des grands groupes allemands est de toute façon dans les mains de fonds internationaux et leurs intérêts sont donc internationaux plutôt que nationaux.

Jusqu'à présent, personne n'a, lors des négociations secrètes sur le TTIP, tenu compte des intérêts de la classe moyenne, ni de ceux des syndicats, des défenseurs de l'environnement, du secteur culturel, de la recherche ou du secteur agricole. Ceux-ci ont jusqu'à l'heure actuelle été exclus des négociations, et ce pour cause :

- . Les normes américaines permettent certaines activités menant à une dégradation de l'environnement, telles que l'exploitation du pétrole par fracturation hydraulique (« fracking »), le déboisement à grande échelle ou encore la conduite d'acide dans des rivières. Les entreprises pourraient exiger la légalisation de telles techniques de production aussi en Europe, afin qu'elles puissent y bénéficier des « mêmes conditions de concurrence » qu'aux États-Unis.
- . 90 % des Allemands sont contre les produits chimiques dans leur alimentation. Aux États-Unis, il incombe au consommateur de prouver que cela lui porte préjudice. En Europe, jusqu'à présent, c'est l'inverse. Cependant, suite au TTIP, la charge de la preuve pourrait incomber au consommateur.
- . Les géants du secteur de la biotechnologie Monsanto et Syngenta ont monté des monopoles dans le domaine des semences en Amérique du Nord et du Sud. Avec le TTIP, les agriculteurs allemands seraient livrés aux monopoles américains des domaines des semences et des OGM, sans aucun pardon.
- . Le secteur agricole européen se caractérise par des exploitations de petite et de moyenne taille. La politique agricole ne vise dès lors pas seulement la protection de l'agriculture, mais aussi de l'environnement, et ce pas uniquement en Europe. Cependant, de par le TTIP, les multinationales du secteur agroalimentaire inonderaient l'Europe de produits à bas prix. Lorsqu'en 1870 la pression des grandes entreprises avait conduit au libre-échange de produits agricoles, cela avait engendré la perte de plus de 100.000 exploitations agricoles de toute taille endéans 10 ans. Suite au TTIP, l'histoire se répèterait.

La plus grande audace des négociateurs américains se traduit néanmoins par leur volonté d'immobiliser le système judiciaire européen. Il ne serait alors plus possible, en Europe, d'intenter une action contre des mesures monopolistiques de grands groupes américains devant une juridiction ordinaire. En outre, ce ne seraient plus les tribunaux allemands qui statueraient sur les plaintes des groupes transatlantiques contre des nouvelles mesures gouvernementales telles que des nouvelles normes environnementales ou des aides publiques – ce seraient désormais la tâche de tribunaux privés secrets (ICSID), sans possibilité d'une deuxième instance. Les tribunaux d'arbitrage seraient menés par des cabinets d'avocats américains (ayant des liens avec des grands groupes). À l'heure actuelle, plus de 70 % des litiges ont été tranchés en faveur des multinationales américaines. Aucune voie de recours n'existe contre ces décisions. Cela mettrait sens dessus dessous la tradition judiciaire européenne.

Le Ministre Gabriel, en tant que « Ministre des grands groupes », devrait se demander s'il veut tolérer que tout ce que des générations entières ont créé en matière de culture, de normes sanitaires, de diversité agricole sans OGM, de protection contre des substances chimiques et de normes environnementales soit vendu à des monopolistes américains au cours de négociations secrètes. Car le TTIP ne signifie pas – tel que l'affirment les négociateurs – plus de liberté sur les marchés, mais bien la prise du pouvoir en Europe par les monopoles américains !

*Prof. Dr. Eberhard Hamer, Mittelstandsinstitut Niedersachsen e.V.
extrait d'un article, publié dans Zeit-Fragen 12/2014*

Entrevue avec Sagari Ramdas de la Food Sovereignty Alliance en Inde

© Misereor

Quel rôle la production laitière joue-t-elle en Inde ?

La production laitière constitue un moyen de subsistance important ainsi qu'une source de nourriture pour des millions de paysans et de familles pastorales en Inde. Ceci est d'autant plus vrai pour les femmes, sur qui repose une grande partie de la production laitière. Produire du lait grâce à l'élevage de quelques vaches ou de buffles fournit aux familles du lait pour leur propre consommation (composante importante de la sécurité alimentaire des familles et des communautés) ainsi que du lait pour vendre sur les

marchés locaux (source de revenu).

L'Europe a supprimé le régime des quotas laitiers en mars 2015 – il s'ensuivra une augmentation de la production laitière en Europe. L'industrie laitière européenne est à la recherche de nouveaux marchés. L'Inde constitue un des pays cible. Quelles sont vos inquiétudes pour

les producteurs de lait ?

Nous sommes extrêmement préoccupés de cette décision prise par l'Europe, étant donné qu'il en résultera une augmentation massive de la production, que l'Europe tentera d'écouler dans des pays du Sud, tels que l'Inde. Déjà à l'heure actuelle, l'Europe tente d'exporter du lait largement subventionné vers l'Inde, sous l'égide de l'accord de libre-échange entre l'UE et l'Inde, dans le cadre duquel l'UE négocie âprement afin de forcer l'Inde à diminuer à zéro tous les droits de douane à l'importation pour le lait et les produits laitiers. Actuellement, les droits de douane pour le lait et les produits laitiers varient de 30 à 60 %. Ces importations de lait subventionné, sous forme de lait en poudre ou de beurre retransformés en lait liquide pour ensuite être vendu, feront baisser les prix du lait payés aux producteurs indiens. Plusieurs milliers de producteurs seront obligés à cesser de produire. Un scénario similaire s'était déjà produit en 1999 et en 2009, lorsque le gouvernement indien avait levé toute restriction quantitative pour le lait en poudre et supprimé les droits de douane à l'importation. Les importations en provenance de l'UE avaient immédiatement augmenté de 600 tonnes à 25.000 tonnes en 1999 et de 10 à 30.000 tonnes en 2009, respectivement. Cela avait entraîné une forte chute des prix, mettant les producteurs de lait dans l'impossibilité de couvrir leurs coûts de production et privant de nombreux éleveurs de leurs moyens de subsistance.

Si du lait subventionné est exporté à bas prix de l'UE vers l'Inde, soit les laiteries privées en Inde diminueront le volume total de lait acheté auprès des producteurs de matières premières (les paysans), soit elles réduiront le prix qu'elles leur payent pour le lait. Le 10 janvier 2015, le président du National Dairy Development Board of India a annoncé dans un journal que *« les laiteries privées achètent moins de lait que jamais, dû aux prix du marché mondial qui sont en chute libre. [...] Les coopératives ont absorbé des stocks importants de lait et ont jusqu'à présent maintenu des prix stables. »* Concernant les prix du lait, il a affirmé qu' *« il existe actuellement une surproduction au niveau mondial. Les coopératives achètent plus qu'auparavant, tandis que les laiteries privées ont diminué leur volume d'achat. »*

C'est une aberration que dans un contexte d'excédents au niveau mondial, l'UE supprime les quotas laitiers, entraînant ainsi une augmentation de la production. Il est évident que l'UE vise à anéantir les moyens de subsistance des paysans et des pasteurs qui constituent la base de la production laitière en Inde. Le droit à l'alimentation en est fortement compromis.

L'Inde et l'Europe vont négocier un accord de libre-échange. En quoi consistent vos craintes par rapport à cet accord ?

Notre souveraineté alimentaire toute entière est en péril. À côté des répercussions directes pour les producteurs laitiers, il ne faut pas oublier les petites laiteries produisant du fromage. Les exportations de fromage à bas prix en provenance de l'UE et la volonté de l'UE de faire valoir des indications géographiques protégées pour ses produits menacent ces producteurs indépendants et compromettent leurs moyens de subsistance. Lorsque les produits subventionnés inonderont nos marchés, nos paysans ne seront pas à même de les concurrencer : il leur est en effet impossible de produire à des prix inférieurs aux produits importés, tout en couvrant leurs coûts de production. C'est ce que j'appelle un « génocide commercial ».

L'objectif de l'accord de libre-échange entre l'Inde et l'UE est par ailleurs de donner à l'UE un accès aux terres, des protections spéciales et une immunité. De plus, par le biais de cet accord, l'UE souhaite avoir accès à notre système de marchés publics. Cela menacerait davantage notre système local de production des aliments ainsi que nos systèmes des marchés publics et de la distribution. Au lieu d'avoir des aliments variés produits par des paysans, des pasteurs et des Adivasis (autochtones de l'Inde) qui sont distribués à travers notre système public de distribution, il se pourrait que des produits bon marchés de l'UE soient distribués à travers de ce système.

Kerstin Lanje, Misereor (extrait de l'entrevue)

[Food Sovereignty Alliance](#) (en anglais)

Actualités bruxelloises

Nouvelle victoire pour l'EMB: le Comité des régions soutient les producteurs laitiers

© wikimedia commons

Le Comité des régions (CdR) a, par le biais d'un avis récent, soutenu le Programme de responsabilisation face au marché élaboré par l'EMB. L'organe de l'UE y réfère comme un instrument « souple et peu coûteux » qui devrait être examiné par les institutions compétentes quant à sa faisabilité. Dans son avis sur le marché laitier, le CdR met en garde contre l'avenir problématique qui s'annonce pour le secteur laitier de l'UE. Forts du soutien du CdR, nous allons continuer de faire pression en faveur de la mise en place de notre Programme de responsabilisation face au marché.

Avis du CdR "[l'avenir du secteur laitier](#)" et dans d'autres langues:

[DE](#) [EN](#) [IT](#) [NL](#) [DA](#) [EL](#) [ES](#) [PT](#) [FI](#) [SV](#) [CS](#) [ET](#) [HU](#) [LV](#) [LT](#) [MT](#) [PL](#) [SK](#) [SL](#) [BG](#) [RO](#) [HR](#)

Émission TV sur l'avis du CdR et le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) de l'EMB

Accord de libre-échange TTIP

Au Parlement européen ont actuellement lieu les négociations sur le dénommé rapport de Lange, qui reflètera la position du Parlement européen sur le TTIP. La Commission du commerce international du Parlement européen (INTA) a introduit quelque 900 amendements. Il est prévu que la Commission compétente se prononce sur le rapport fin mai. En juin aura ensuite lieu le vote en séance plénière du Parlement. Sans l'accord du Parlement européen, le TTIP ne peut pas être adopté.

Au sein du Parlement européen, des réticences se font de plus en plus sentir contre le mécanisme controversé de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE, ISDS en anglais). À la mi-avril, six des 14 commissions du Parlement européen ont voté contre l'inclusion du RDIE dans l'accord de libre-échange entre l'UE et les États-Unis. Le RDIE est un mécanisme qui permet aux investisseurs étrangers d'introduire une action devant un tribunal arbitral international et d'exiger des dommages et intérêts. Il s'agit de différends relatifs, notamment, à des règlements dans le domaine de la santé, de l'environnement ou de normes sociales qui pourraient, selon l'investisseur, nuire à son activité.

Journée mondiale d'actions contre les accords de libre-échange

Le 18 avril marquait une journée mondiale d'actions contre les accords de libre-échange en cours de négociation (TTIP, AECG et ACS). Partout en Europe, des citoyens sont descendus dans la rue afin de protester contre les accords de libre-échange par des manifestations ainsi que toute une série d'actions. L'objectif de ces actions de protestation était d'attirer l'attention sur les risques en lien avec ces accords internationaux et de servir de contrepoids démocratique à la suprématie croissante des grands groupes multinationaux de l'économie mondiale. Du 20 au 24 avril 2015 s'était tenu à New York le neuvième cycle de négociations sur le TTIP.

Regina Reiterer, EMB

À l'agenda de l'EMB

Rendez-vous majeurs à l'agenda du conseil d'administration de l'EMB en mai 2015 :

- 05.05.: Rencontre avec le ministre polonais de l'agriculture + producteurs laitiers
- 05.05.: Groupe de dialogue « Aspects agricoles internationaux »

- 06.05.: Rencontre avec le ministre tchèque de l'agriculture + organisations nationales
- 06.05.: Groupe de dialogue « Développement rural »
- 12.05.: Groupe de dialogue « Lait »
- 13.05.: Réunion du conseil d'administration à Bruxelles

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-mai-2015.html>